

**Appel d’offres**

**Janvier-février 2022**

**Mission d’appui en ingénierie aménagement du territoire**

**Actions 2022**

**1 - Contexte et objectifs croisés de la mission**

La Fédération des 58 Parcs naturels régionaux de France dans le cadre de son animation sur le thème de l’Aménagement du territoire et plus particulièrement dans les domaines du paysage, de l’urbanisme et de l’architecture, met en place pour l’année 2022 une animation internautique à travers l’organisation de **dix webinaires**, en lien les différents thèmes d’actualité du réseau, sur la base des pratiques des Parcs et des demandes énoncées par les élus.

Ce travail d’animation sera conforté par **quatre numéros du** **Lien Paysage**. Ceux-ci creuseront des monographies, communiqueront des informations générales de types Appels à manifestations, porteront à la connaissance les bonnes pratiques des Parcs en matière d’aménagement du territoire et communiqueront également un agenda trimestriel des évènements et temps d’échanges proposés. Les deux outils permettront de renforcer les liens des Parcs entre eux et avec leurs partenaires.

**2 - Décomposition du marché**

Le marché donne lieu à des commandes par tranche avec une reconduction possible sur 3 années.

**3 - Contenu de la commande passée auprès du prestataire**

Le prestataire retenu viendra en accompagnement de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour :

**L’organisation de 10 webinaires à destination du réseau des Parcs**

Chaque webinaire a une durée de 2h30 et mobilise entre 50 et 200 participants. Il traite d’une problématique faisant écho aux préoccupations des Parcs. Il commence par deux ou trois interventions d’experts ou de praticiens du sujet et il est suivi par une série de questionnement et d’échanges. La synthèse du webinaire doit être fournie trois semaines après la date de son déroulement et dans sa forme respecter la charte graphique de la Fédération des Parcs. Voici des exemples de synthèses de webinaires consultables sur le site internet de la Fédération des Parcs [ici](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire).

Pour chacun des webinaires :

* Appui à l’identification des thèmes et des experts à mobiliser, et à l’élaboration de l’ordre du jour,
* Réalisation d’une invitation
* Synthèse incluant, la liste des participants, les expériences présentées, les attentes énoncées par les Parcs et les suites à donner au niveau du réseau.

**Calendrier prévisionnel des webinaires à destination du réseau des Parcs naturels régionaux**

**Nota bene :** Pour les webinaires du 27 janvier et du 24 février 2022, pas de préparation du contenu et des interventions, uniquement appui à la synthèse sur la base d’un enregistrement

* Jeudi 27 janvier 2022 : Observatoires Photographiques du Paysage (pas de préparation du contenu, appui à la synthèse sur la base d’un enregistrement)
* Jeudi 24 février 2022 : Parcs naturels régionaux et Plans de Paysage
* Jeudi 31 mars 2022 : Ateliers Hors les Murs
* Jeudi 28 avril 2022 : Zéro Artificialisation Nette
* Jeudi 19 mai 2022 : Agriculture et paysage 2022
* Jeudi 30 juin 2022 : Paysage et planification
* Jeudi 21 juillet 2022 : Aménagement du territoire et développement économique
* Jeudi 29 septembre 2022 : Affichage publicitaire
* Jeudi 27 octobre 2022 : Habitat participatif
* Jeudi 24 novembre 2022 : Petites Villes de Demain : stimuler les liens entre enseignement supérieur et territoire.

**La production d’une publication trimestrielle, soit quatre numéros du Lien Paysage, Urbanisme et Architecture**

Le Lien Paysage est une publication trimestrielle de la Fédération des Parcs naturels régionaux ; elle s’adresse aux techniciens, aux élus et aux partenaires des Parcs œuvrant dans l’aménagement du territoire. Le Lien paysage comprend des articles de praticiens, des annonces d’appel à projets, des résultats d’études, ainsi que l’agenda du réseau sur ces sujets.

Les numéros du Lien Paysage sont consultables sur le site internet de la Fédération des Parcs [ici](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/lien-paysage).

Pour chaque publication :

* Appui à la définition du contenu,
* Appui à la rédaction d’articles,
* Appui à la mobilisation des contributions,
* Mise en forme graphique et aide au fond photographique et sélection iconographique,
* Accompagnement au travail de relecture et à la phase de corrections,
* Appui mentions légales dont gestion et suivi des numéros ISBN.

**Calendrier prévisionnel des 4 numéros du Lien Paysage, Urbanisme et Architecture**

* Lien Paysage, Urbanisme, Paysage, Architecture n° 1 : Mars - Avril 2022
* Lien Paysage, Urbanisme, Paysage, Architecture n° 2 : Mai – Juin - Juillet 2022
* Lien Paysage, Urbanisme, Paysage, Architecture n° 3 : Août – Septembre - Octobre 2022
* Lien Paysage, Urbanisme, Paysage, Architecture n° 4 : Novembre - Décembre 2022

**4 - Modalités de l’appel d’offres**

**Compétences demandées**

L’offre devra comprendre des connaissances solides en paysage et urbanisme. Une connaissance des Parcs naturels régionaux serait un plus.

Il est attendu également des références rédactionnelles et graphiques.

**Critères de sélection des propositions**

* Compréhension de la consultation et niveau de pertinence de l’offre ;
* Délais de réalisation ;
* Adéquation des compétences mobilisées et des références du prestataire ;
* Coût de la prestation.
* Le prix devra : indiquer la TVA applicable, préciser le coût unitaire, même si la prestation est à deviser dans un forfait d’ensemble.
* Le prix devra également préciser tout sujet faisant l’objet d’une facturation supplémentaire.

Nota bene : La facturation sera réalisée en quatre fois sur la base des prestations réalisées.

**Calendrier de l’appel d’offres**

Les réponses à l’appel d’offres sont attendues pour **jeudi 17 février 2022.** Elles seront adressées par courriel à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à l’attention de Nicolas Sanaa, par courriel uniquement :

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

La mission débutera **jeudi 3 mars février 2022.**

**5- Contact :**

**Nicolas Sanaa,**

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Tél. 06 63 47 46 77